



Association
des professionnels
de l'édition musicale

COMMUNIQUÉ

Diffusé le 22 mars 2023

Budget 2023-2024 du Québec : un soutien annoncé, mais à préciser

MONTREAL - Dans son budget dévoilé hier, le ministre des Finances du Québec Éric Girard a annoncé des investissements de 649,3 millions de dollars sur cinq ans pour promouvoir la culture et la langue française.

Pour l'année 2023-2024, un montant de 127,5M\$ est prévu pour valoriser la culture québécoise avec diverses mesures, incluant 59,5M\$ pour la poursuite de plan d'action gouvernemental en culture, mais sans détail quant aux sommes qui seront allouées à la SODEC. Toujours pour 2023-2024, notons aussi 20,1M\$ pour Télé-Québec, 13,2M\$ pour affirmer une présence en ligne pour les contenus culturels québécois et 20,2M\$ pour faire découvrir notre culture et en accroître la diffusion et l'accessibilité. À plusieurs endroits, le budget priorise la jeunesse, avec notamment 4,2M\$ sur deux ans pour la création d'un passeport culturel pour les jeunes.

Le budget mentionne également que la banque d'affaires de la SODEC aura à sa disposition une enveloppe pouvant atteindre 200M\$ grâce à une avance du ministre des Finances, et que le ministre de la Culture et des Communications Mathieu Lacombe devrait annoncer de nouveaux instruments financiers.

Plusieurs informations sont actuellement manquantes afin de nous permettre de bien saisir l'impact de ce budget. Notre association suivra de près les prochaines annonces.

-30 -

À propos de l'APEM

L'Association des professionnels de l'édition musicale (APEM) représente les éditeurs musicaux francophones au Canada. Ses membres représentent environ 830 maisons d'édition comportant 400 000 œuvres musicales.

À propos de l'édition musicale

Les éditeurs musicaux sont les professionnels de la gestion des œuvres musicales et du développement de la carrière des créateurs. On dit qu'ils sont aux auteurs-compositeurs et à

leurs œuvres ce qu'un gérant est à un interprète. Les activités éditoriales génèrent des revenus dans tous les contextes où nous pouvons utiliser de la musique (concerts, enregistrements sonores, réinterprétations, productions audiovisuelles, web, jeux vidéo, etc.).

Renseignements : Jérôme Payette, Directeur général, 514-525-0460, jpayette@apem.ca